



NORMAND BLOUIN

La FIPEO élargit ses rangs

À la suite de deux changements d'allégeance syndicale, l'un à Rouyn-Noranda et l'autre à Montréal, la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec a le plaisir d'accueillir de nouveaux membres.

Le personnel du CPE L'Anode magique a, en effet, choisi d'être représenté par le Syndicat des intervenantes en petite enfance de l'Abitibi-Témiscamingue (CSQ) pour négocier sa première convention collective et le CPE Les Gardelunes a opté pour le Syndicat des intervenantes en petite enfance de Montréal (CSQ).

La FIPEQ leur souhaite la bienvenue.

Le personnel de soutien scolaire dans la mire des PPP

Daniel B. Lafrenière

Vice-président FPSS-CSQ



Dans nos établissements, les cafétérias des écoles secondaires, l'entretien ménager, les imprimeries, l'entretien des bâtiments, l'informatique et les bibliothèques scolaires sont parmi les premières cibles des disciples des partenariats public-privé (PPP).

Or, ces fameux partenariats ne sont ni plus ni moins que de la privatisation de services, de l'impartition et de la sous-traitance. Les objectifs du secteur privé sont de faire des profits, alors que la mission de l'éducation publique est d'instruire, d'éduquer et de socialiser. Est-ce réalistement conciliable ?

Les PPP sont d'autant plus inquiétants pour le personnel de soutien scolaire que celui-ci est souvent considéré par les gestionnaires des commissions scolaires comme la « soupape budgétaire » en temps de crise. D'ailleurs, le ministère de l'Éducation considère, dans ses règles budgétaires, le personnel de soutien comme « d'autres dépenses ».

Sans balises liant leurs emplois aux surfaces à entretenir ou au nombre d'élèves, il est fréquent d'entendre que l'enveloppe budgétaire pour le personnel de soutien est la même que celle de l'huile à chauffage !

Équité salariale dans les centres de la petite enfance

René Cockaerts

Sept ans après l'entrée en vigueur de la Loi sur l'équité salariale, le ministre du Travail publie enfin, dans la *Gazette officielle du Québec*, le projet de *Règlement sur l'équité salariale dans les entreprises où il n'existe pas de catégories d'emplois à prédominance masculine*. La publication de ce projet de règlement, présenté en juin dernier par la Commission de l'équité salariale, met en marche le processus d'adoption réglementaire qui permettra à quelque 2000 entreprises, dont la moitié sont des centres de la petite enfance, de compléter leur exercice d'équité salariale.

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) accueille favorablement ce projet de règlement, mais elle demande néanmoins la tenue d'une consultation publique. « Plus de 30 000 femmes dans 2000 entreprises québécoises sont touchées par ce projet et il serait souhaitable que certains correctifs y soient apportés afin de le bonifier. La Centrale a fait valoir aux membres de la Commission de l'équité salariale qu'il serait important qu'il y ait une consultation publique à l'Assemblée nationale devant les membres de la Commission de l'économie et du travail avant l'adoption du projet de loi », affirme la 1^{re} vice-présidente de la CSQ et responsable du dossier de l'équité salariale, Louise Chabot.

N'y a-t-il pas lieu de s'inquiéter si l'hiver s'annonce froid et si le prix du baril de pétrole demeure élevé ?

Des mesures pour contrer la sous-traitance

La sous-traitance n'est pas un fait nouveau en soi. Elle a toujours constitué une menace pour le personnel de soutien des établissements scolaires. À même notre convention collective, nous avons su mettre en place divers mécanismes pour la contrer. Des comités traitant d'organisation du travail se rencontrent dans les milieux pour favoriser l'apport et le maintien de l'expertise du personnel de soutien en place. Leurs observations et leurs revendications doivent être considérées par l'employeur.

La volonté de ce gouvernement d'explorer les possibilités mercantiles de ces secteurs exige de la CSQ qu'elle prenne toutes les mesures appropriées pour resserrer celles déjà existantes dans nos conventions collectives.

C'est un défi syndical sérieux à relever pour la présente ronde de négociations !